

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

SARL PÈRE & FILS NÉGOCE — Version révisée et sécurisée (B2B & B2C)

SARL PÈRE & FILS NÉGOCE | 82 La Chapelle Bernier, 22960 Plédran | Tél.: 06 49 59 18 24 | Email: perefilsnegoce@gmail.com
SIRET: 928 360 239 00018 | TVA: FR45928360239 | APE: 4663Z

1. CHAMP D'APPLICATION, DEVIS & COMMANDE

Valeur contractuelle : Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et forment un tout contractuel avec le devis ou la commande. Toute commande implique l'acceptation sans réserve du client aux présentes CGV et la renonciation à ses propres conditions d'achat, sauf dérogation expresse et écrite de la SARL Père & Fils Négoce. Les ventes portent sur les matériels BTP, remorques, accessoires et pièces détachées.

Durée de validité du devis : Nos devis sont valables pour une durée de 15 jours à compter de leur date d'émission.

Prise d'effet & formation du contrat : Le contrat est définitivement formé dès la signature du devis par le client et le versement de l'acompte ou de la totalité du montant prévu.

Cas particulier des particuliers (Crédit) : Si le client agit en qualité de particulier et entend financer son achat par un crédit, il doit impérativement en informer le vendeur par écrit (mention manuscrite ou e-mail exprès) avant ou lors de la signature du devis. À défaut d'une telle information écrite préalable, il est réputé ne pas recourir à un emprunt et ne pourra pas se prévaloir des dispositions relatives au crédit à la consommation (Art. L. 312-44 et suivants du Code de la consommation).

Information & caractéristiques des produits : Le Client est tenu de prendre connaissance des fiches techniques avant commande. Les renseignements, visuels, dimensions et poids figurant sur catalogues ou site internet ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT & RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Modalités de règlement :

- **Équipements, accessoires & pièces :** Règlement intégral (100% du montant TTC) exigé à la signature du devis / commande.
- **Matériels BTP & Remorques :** Acompte de 50% TTC à la signature du devis, et solde de 50% TTC payable intégralement avant livraison ou par virement instantané le jour du retrait.

Réserve de propriété : Les matériels et équipements vendus demeurent la propriété exclusive de la SARL Père & Fils Négoce jusqu'au paiement intégral du prix en principal, intérêts, frais et accessoires. Le client s'interdit de donner en gage, revendre ou céder les biens sous réserve de propriété avant complet paiement.

3. LIVRAISON, TRANSPORT & TRANSFERT DES RISQUES

Mise à disposition : La livraison intervient dès réception du matériel à notre dépôt (si matériel sur commande) ou selon la date convenue lors d'un achat sur stock.

Inspection & réserves : Le client est tenu d'inspecter et d'essayer le matériel lors de l'enlèvement ou de la livraison. Toute réserve ou non-conformité doit être obligatoirement consignée sur le bon d'enlèvement ou le bordereau du livreur. À défaut, la marchandise est réputée conforme et aucune réclamation ultérieure ne sera admise.

Transfert des risques & déchargement : En cas d'expédition, les risques du transport sont supportés par l'acheteur. Les opérations de déchargement au lieu de livraison sont effectuées sous la responsabilité exclusive de l'acheteur, quelle que soit l'aide apportée par le chauffeur du vendeur ou du transporteur affrété.

Vente à distance (Art. L. 133-3 Code de commerce) : En cas de livraison par transporteur indépendant à distance, l'acheteur doit émettre des réserves précises, motivées et caractérisées sur le récépissé de livraison. Les mentions générales de type "sous réserve de déballage" étant insuffisantes pour engager la responsabilité du transporteur, l'acheteur doit confirmer ses réserves sous 3 jours ouvrables par LRAR au transporteur (avec copie au vendeur).

4. RÉTRACTATION, RÉSILIATION & FORCE MAJEURE

Droit de rétractation :

- **Ventes en magasin / dépôt & Ventes Professionnelles (B2B) :** Conformément à la loi, aucun droit de rétractation ne s'applique une fois le devis signé ou l'acompte versé. Toute commande est ferme et définitive. (Exception légale B2B : rétractation sous 14 jours applicable uniquement pour les ventes hors établissement conclues avec des TPE de 5 salariés ou moins, dont l'objet n'entre pas dans leur champ d'activité principale).

- **Ventes à distance aux Consommateurs (Particuliers) :** Le particulier dispose d'un délai légal de 14 jours à compter de la réception pour exercer son droit de rétractation conformément au Code de la consommation.

Résiliation & annulation de commande :

- **Clients Professionnels (B2B) :** En cas d'annulation unilatérale par le client avant livraison, l'acompte versé reste intégralement acquis à la SARL Père & Fils Négoce à titre d'indemnité, sans préjudice des frais engagés (ex: matériels commandés ou fabriqués). En cas d'annulation exceptionnellement acceptée par écrit par le vendeur, une indemnité forfaitaire minimale de 25% TTC du montant de la commande sera facturée.
- **Clients Consommateurs (B2C) :** En cas d'annulation unilatérale d'une commande par un client consommateur (hors exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure), l'acompte versé restera acquis au vendeur, sans préjudice de la possibilité pour ce dernier de demander l'indemnisation de son préjudice réel et justifié.

Suspension & force majeure : Les délais de livraison sont suspendus de plein droit en cas de force majeure ou d'événement indépendant de la volonté du vendeur empêchant l'exécution normale du contrat, sans pouvoir donner lieu à indemnités ou pénalités.

| 5. GARANTIES COMMERCIALES & LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Garantie constructeur : Le matériel neuf et les remorques bénéficient de la garantie constructeur (ex: 24 mois / 1000 heures). La prise en charge implique le respect strict du carnet d'entretien, le graissage préalable et la présentation du Certificat de Garantie / PV de réception dûment signé. *Pour les clients particuliers, ces dispositions s'appliquent sans préjudice des garanties légales de conformité (articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).* La garantie ne couvre pas l'usure normale, le défaut d'entretien, la mauvaise utilisation ou l'usage de carburant non conforme.

Exclusion des pertes d'exploitation : La SARL Père & Fils Négoce ne saurait être tenue responsable des conséquences financières ou techniques liées à l'immobilisation du matériel ou à un retard de livraison. Aucun dédommagement ne pourra être réclamé pour perte d'exploitation ou préjudice financier. Le vendeur ne rembourse aucune facture externe de main-d'œuvre, transport, ou location de matériel de remplacement.

Stockage du matériel : Un stockage en intérieur est vivement recommandé. Le vendeur décline toute responsabilité en cas d'apparition précoce de rouille ou d'altération liée à un mauvais stockage extérieur par le client.

| 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DONNÉES PERSONNELLES & ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Propriété intellectuelle : Les devis, visuels, fiches techniques et documents transmis par le vendeur restent sa propriété exclusive. Leur communication non autorisée à des tiers est interdite et susceptible d'engager la responsabilité du client.

Données personnelles (RGPD) : Les données collectées sont strictement nécessaires à l'exécution du contrat et au respect des obligations légales. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement en contactant : perefilsnegoce@gmail.com.

Droit applicable & règlement des litiges : Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend, une solution amiable sera recherchée avant toute action. Le client particulier a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Tout litige entre professionnels relatif à la formation, l'exécution ou la résiliation des présentes CGV sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc (22).